



Règlement pour les génotypisations

Approuvé par la commission spécialisée "Elevage" de Suisseporcs le 15.04.2020

1 Principes

- 1.1 Les génotypisations et leur évaluation sont effectuées d'après des méthodes scientifiquement et internationalement reconnues.
- 1.2 Les génotypisations sont effectuées dans un laboratoire accrédité à cet effet.
- 1.3 SUISAG est compétente pour le contrôle des conditions requises et le choix du laboratoire.

2 Gestion des échantillons

- 2.1 En règle générale, le prélèvement des échantillons est effectué par le détenteur d'animaux.
- 2.2 SUISAG définit les animaux à échantillonner pour la sélection dans le programme d'élevage ou pour le contrôle de l'ascendance.
- 2.3 Le détenteur d'animaux peut également faire échantillonner et typiser pour son propre compte.
- 2.4 Les échantillons reçus sont pourvus de codes à barres et enregistrés dans la banque de données SUISAG. Ensuite, ils sont directement envoyés au laboratoire pour typisation ou stockés chez SUISAG d'après la date de réception et le mode d'échantillonnage.
- 2.5 Quant aux échantillons sortants, le donneur d'ordre, le laboratoire et la typisation à effectuer sont saisis dans la banque de données SUISAG.
- 2.6 La réception des résultats des typisations est saisie dans la banque de données de SUISAG. Les résultats de typisation en attente sont clarifiés avec le laboratoire.

3 Marqueurs individuels

- 3.1 SUISAG sélectionne les marqueurs individuels à typiser. Une liste actualisée est maintenue dans l'annexe.
- 3.2 Les marqueurs individuels sont gérés dans la banque de données SUISAG. Par conséquent, ils sont disponibles pour la consultation de la banque de données et des évaluations avec d'autres caractéristiques des animaux.
- 3.3 Dans le cas où les parents et les descendants sont déjà typisés, le nouveau génotype est soumis à des tests de contrôle de conformité avec les génotypes des parents ou descendants. Les conflits génèrent un message d'erreur qui est clarifié par une vérification des données et/ou un nouvel échantillonnage et typisation des animaux en conflit.

4 Puces SNP

- 4.1 La typisation avec une puce SNP permet la typisation peu coûteuse d'un nombre important (généralement environ 60'000) de marqueurs SNP par échantillon d'animal et est utilisé pour l'évaluation de la valeur d'élevage génomiquement optimisée ainsi que pour le contrôle de l'ascendance.
- 4.2 SUISAG choisit les puces SNP à utiliser. Une liste actualisée est maintenue dans l'annexe.
- 4.3 Les résultats de typisation sont enregistrés dans un fichier texte.
- 4.4 Dans le cas où moins de 90% des marqueurs ont pu être typisés (Call Rate), le résultat n'est pas pris en considération pour d'autres analyses.
- 4.5 Dans le cas où les parents et les descendants sont déjà typisés, les génotypes sont soumis à des tests de contrôle de conformité avec les génotypes des parents ou descendants. Si plus de 1% des marqueurs informatifs sont en conflits, il y a une erreur qui doit être clarifiée par une vérification des données, la recherche de parents ou descendants correspondants alternatifs ou un nouvel échantillonnage et typisation des animaux en conflit.
- 4.6 Des marqueurs SNP individuels figurant dans la banque de données SUISAG en tant que marqueur individuel, sont extraits et transférés dans la banque de données SUISAG.

5 Evaluation et publication des génotypisations

- 5.1 Les marqueurs individuels les plus importants sont édités dans le certificat d'ascendance et de performances (CAP) ainsi que dans les listes d'animaux d'élevage et d'accouplements.
- 5.2 Les marqueurs puce SNP sont utilisés pour le calcul de la parenté génomique dans l'évaluation de la valeur d'élevage génomiquement optimisée. Le certificat d'ascendance et de performances révèle si des marqueurs puce SNP de l'animal ont été utilisés pour l'évaluation des valeurs d'élevage.
- 5.3 Les marqueurs puce SNP sont employés pour les contrôles de l'ascendance. Si moins de 1% des marqueurs informatifs de l'animal et des parents sont en conflits, l'ascendance est considérée comme confirmée.

- 5.4 Après réception, les typisations demandées par le détenteur d'animaux sont plausibilisées et enregistrées de manière analogue aux autres typisations et ensuite transférées au détenteur d'animaux.

6 Financement

- 6.1 Les génotypisations sont en grande partie financées par des aides financières publiques pour la promotion de l'élevage.
- 6.2 Les exploitations d'élevage payent les coûts totaux des génotypisations demandées par eux-mêmes.
- 6.3 Une participation aux coûts des typisations pour le programme d'élevage, demandées par SUISAG, peut être convenue avec les exploitations d'élevage, selon l'utilité zootechnique propre à l'exploitation.

7 Responsabilité et recours

- 7.1 SUISAG s'engage à effectuer tous les travaux avec le soin requis, conformément à ce règlement. Malgré tout, il n'est pas toujours possible d'éviter les erreurs. SUISAG exclut, dans la mesure où la loi le permet, toute responsabilité pour tous genres de dommages, en particulier aussi les dommages secondaires découlant d'infrastructures qui ne fonctionnent pas ou mal, de données erronées ou absentes ou d'erreurs commises par des collaborateurs et du personnel auxiliaire.
- 7.2 Les réclamations ou les recours sont traités selon les conditions générales de SUISAG.

8 Dispositions finales

- 8.1 SUISAG est compétente pour l'exécution de ce règlement.
- 8.2 Le présent règlement a été édicté par la commission spécialisée "Elevage" de Suisseporcs. Il entre en vigueur le 01.05.2020 et remplace le règlement du MLP en vigueur jusqu'à présent.

Liste des marqueurs individuels et puces SNP

Cette liste peut être actualisée par SUISAG sans accord de la commission spécialisée Elevage.

Liste des marqueurs individuels

Dénomination	Association	Remarque
MHS resp. stress	Sensibilité au stress	Cause de la mutation
CF18	Résistance à Coli F18	Cause de la mutation
CFCH1	Résistance à Coli F4	Marqueur
CFCH2	Résistance à Coli F4	Marqueur
ST	Stump Tail chez le sperme de vertrat	84 SNP Haplotyp

Liste des puces SNP

Dénomination	Dénomination	Utilisation
III60Kv1	Illumina 60K version 1	2014
III60Kv2	Illumina 60K version 2	2014 jusqu'à 2016
GS80K	GeneSeek 80K	2014 jusqu'à 2015
FBF60Kv1	FBF 60K version 1	2016 jusqu'à 2020
FBF80Kv1	FBF 80K version 1	À partir de 2020